

Lettre d'info du réseau



Natura 2000

Parc naturel régional du  **Morvan**

Mars-Avril 2023



Edito :



Cette année 2023 est cruciale. Outre la coordination des mesures agro-environnementales et climatiques, qui espère l'engagement de plus 400 agriculteurs pour la biodiversité, elle verra la poursuite du projet d'extension des zones Natura 2000 dans et hors du Parc du Morvan. De nombreuses et fructueuses réunions d'information auprès des élus des communes concernées se sont déjà déroulées, elles ont permis d'établir des temps d'échanges parfois intenses et de parler en détail des propositions d'extension soumises à l'avis des élus.

Nous reviendrons sur les missions des Copil dans la gestion des sites Natura 2000. Ils réunissent toutes les parties concernées par la vie des sites et les élus y ont un rôle très important de transmission et d'informations auprès de leurs administrés. N'oublions pas que la protection et la conservation des habitats naturels et des espèces remarquables doit être un choix réfléchi et une démarche citoyenne.

Les travaux en cours sur les sentiers de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan témoignent de cette implication. Il est nécessaire de montrer l'importance de ces zones dans leur rôle de réserves d'eau durant les périodes de sécheresse que nous vivons et qui, malheureusement, risquent de perdurer et de s'amplifier.

N'hésitez pas à contacter les animateurs Natura 2000 qui sont des interlocuteurs privilégiés. Un dialogue fréquent est constructif et permet d'utiliser au mieux les outils proposés par Natura 2000.

Patrick GEORGE, Président du Site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

Les rendez-vous Natura du 2^e trimestre 2023

- **Samedi 27 mai, de 14h30 à 17h** : Balade « Le long du chemin bleu coule le Cousin », à Avallon, dans le cadre de de la Fête de la Nature.
- **Samedi 17 juin, de 20h à 22h30** : Balade « Les chauves-souris forestières du Mont Beuvray », à Saint-Léger-sous-Beuvray.
- **Samedi 24 juin, de 10h à 15h** : Sortie nature en canoë au fil de l'eau à Saint-Père.

Retrouvez toutes les dates des animations proposées par le Parc du Morvan sur www.parcumorvan.org. Les inscriptions sont **obligatoires** au 03 86 78 79 57 ou à contact@parcumorvan.org.

Départ de Vanessa DAMIANTE et arrivée de Marie THOMAS au poste de chargée de mission transversalité Natura 2000

Après un an et demi passé au poste de chargée de mission transversalité Natura 2000, j'ai décidé de poursuivre d'autres projets personnels et professionnels.

Arrivée dans le Morvan en 2015, je me suis enrichie d'expériences et de connaissances dans différents domaines. A ce poste au Parc depuis fin 2021, j'ai notamment revisité la lettre d'information, relooké le site Internet Natura 2000, dynamisé les prêts des expositions, tout en participant à des animations grand public, assurant le suivi administratif de l'équipe et plus largement un soutien dans les missions. Forte de ces expériences, il est temps pour moi de partir vers d'autres horizons, bonne continuation à tous ! *Vanessa*



J'ai rejoint l'équipe Natura 2000 fin mars. Ayant une formation universitaire en géographie humaine et en ingénierie civile, mes précédentes expériences m'ont menée de Toulouse au Japon et de Paris à la Corée. Revenue dans mon Morvan d'adoption en 2015 j'ai pu découvrir sa richesse touristique, patrimoniale et naturelle à travers mes différents postes.

Aujourd'hui au Parc naturel régional du Morvan j'assurerai les missions de communication, de sensibilisation et le suivi administratif Natura 2000, cela de manière transversale entre les deux sites gérés par le Parc.

Éclectique et multidisciplinaire par nature, j'apprécie pouvoir prendre mon appareil photo et immortaliser les paysages du Morvan dans leur diversité et leur richesse.

Marie

Etat d'avancement du projet d'extension des sites

En 2021 et en 2022, le Comité de pilotage s'est prononcé favorablement pour la mise en réflexion des périmètres des sites afin de répondre à plusieurs objectifs : répondre aux enjeux écologiques du territoire et globaux, apporter de la cohérence et de la lisibilité pour les contours des entités Natura 2000 et faciliter la mise en place d'actions.

2022 a été une année importante sur les plans techniques et de la concertation. L'équipe Natura 2000 a réalisé un travail cartographique accompagnée par des experts naturalistes (LPO, SHNA-OFAB, Conservatoire botanique et la Piloselle et le Pèlerin) pour définir des grands contours et des zones à forts enjeux. Le travail de terrain qui s'en est suivi, mené par 2 chargés de missions et 2 stagiaires (Patrice Boulongne et Jean Guinamard, voir lettres précédentes) a consisté, par exemple, en la pose d'enregistreurs acoustiques à chauves-souris et la cartographie d'habitats et d'enjeux. Objectifs : cibler les zones à enjeux, vérifier la présence d'espèces et d'habitats et aboutir à un périmètre potentiel d'extension. Des réunions de travail ont ensuite été organisées avec les membres du COPIL, représentants du monde forestiers, chambres d'agriculture et chasseurs. Puis, **11 réunions** d'information auprès des communes concernées et de tous les élus ont eu lieu sur les différents secteurs concernés : environ 70 % des communes ont été rencontrées.

En 2023, le périmètre va s'affiner avec l'analyse des données, le travail avec les communes et les suivis de terrain. De nouvelles réunions auprès des élus et des acteurs du territoire sont prévues à l'automne. L'objectif est de présenter au Copil à la fin de l'année 2023 une version détaillée des projets de périmètre avec un argumentaire.

Zoom sur nos expositions pédagogiques

Dans le cadre de ses actions en faveur de la biodiversité, le Parc naturel régional du Morvan dispose de trois expositions pédagogiques sur la nature. Elles sont disponibles en prêt gratuit !

Ces expositions visent à informer et sensibiliser le public sur l'environnement qui nous entoure, en particulier sur trois thématiques : la nature morvandelle, la continuité écologique et le Sonneur à ventre jaune.

Au travers de ces expositions, le public trouvera des éléments nécessaires à la compréhension et à la préservation du patrimoine naturel.

L'exposition « **Morvan, terre de nature** » comprend 11 panneaux qui présentent la biodiversité du Parc naturel régional du Morvan et les actions menées pour sa sauvegarde et une carte sensible des sites d'intérêt écologique majeur des communes du Morvan. Elle est disponible en trois exemplaires.

L'exposition « **Sonneur à ventre jaune** » comprend 7 panneaux présentant cette espèce d'amphibien, son milieu de vie, les menaces qui pèsent sur lui et la réglementation en vigueur. Un exemplaire est disponible en prêt.

L'exposition « **Libre cours à la vie aquatique** » comprend 11 panneaux qui informent et sensibilisent sur les enjeux liés à la continuité écologique et à la préservation des milieux aquatiques (ruisseaux, rivières, etc.) et des espèces qui y vivent. Un exemplaire est disponible en prêt.

Modalités de prêt

Les expositions, joliment illustrées, sont sous forme de roll-up enrouleurs facilement transportables. Elles sont accessibles dès l'école primaire et mises à disposition des établissements scolaires, des centres culturels, des communes etc., pour un événement ponctuel ou une période plus longue. Ces expositions sont disponibles gratuitement, sur demande et sur réalisation d'une convention de prêt, accompagnées d'une présentation synthétique et d'une fiche technique de montage.

Les plaquettes de présentation des expositions sont en téléchargement sur le site : <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr> (Rubrique « Infos pratiques > Ressources pédagogiques »).



Exposition Morvan, terre de nature

Exposition Libre cours à la vie aquatique

Le point sur les sentiers en travaux de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan

Depuis plus d'un an, l'équipe de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan travaille à rénover les sentiers de découvertes de l'Étang Taureau à Saint-Brisson et de la tourbière de Champgazon à Montsauche-les-Settons. Point d'étape.

Les travaux de démantèlement et de reconstruction des cheminements ont débuté à l'automne 2022, ils viennent de s'achever à l'étang Taureau et sont encore en cours à Champgazon. Ce dernier sentier était fermé depuis 3 ans, le platelage trop abîmé par le temps ne pouvant plus être emprunté.

Cette phase de travaux avait été minutieusement préparée afin de ne pas abîmer les sols et les habitats naturels. En effet, les sols tourbeux et paratourbeux sont sensibles au tassement et à la création d'ornières.

Il était nécessaire de sélectionner des engins peu lourds et avec une conception qui permet de répartir davantage leur poids que les modèles « 4 roues » plus souvent utilisés. Pour autant, il fallait des outils puissants ayant la capacité de retirer et enfoncer des pieux de plusieurs mètres de long. Ainsi ce sont des engins chenillés et de larges plaques répartissant le poids du matériel qui ont été utilisés lors de ces chantiers.

Nouvelles mascottes

Les deux sentiers seront ensuite équipés de nouveaux mobiliers pédagogiques d'ici le début de l'été, qui vous dévoileront des facettes peu connues de ces sites. Une annonce en avant première : après Iris, la lutine du Domaine départemental des Grands Prés, puis Sylvestre et Noctua, les mascottes de l'Étang de Préperny, c'est Rubus, le lutin lunatique qui vous accompagnera à l'Étang Taureau et Palyna qui vous fera remonter le temps de la Tourbière de Champgazon.

Des aménagements entièrement financés



Le platelage du sentier d'interprétation de l'étang Taureau a été rénové, élargi par endroit. Des panneaux pédagogiques seront installés prochainement

Ces aménagements ont été financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et les dispositifs d'investissement dans le cadre du plan de relance économique : France Relance, le Plan d'Accélération de l'Investissement Régional de la Région Bourgogne Franche Comté et les mesures d'accompagnement de la restauration du barrage des Settons (pour le site de Champgazon).

De nouveaux aménagements à Montour (Brassy) devraient débuter très prochainement à destination des personnes à mobilité réduite pour leur permettre un plus large accès au site.



Des animations grand public font découvrir le patrimoine exceptionnel des tourbières

Cette année, de février à juillet 2023, le Parc naturel régional du Morvan accueille Amélie Petitjean, une stagiaire en Master 2 de géographie à la faculté de Nancy. Elle va réaliser un diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières. Le rôle et la place des Réserves Naturelles sur nos territoires sont dépendants du niveau de connaissance, d'intérêt et d'implication des acteurs locaux.

Ainsi, ce stage consiste à mener des entretiens avec ces acteurs afin de connaître leurs attentes et obtenir un état de référence du site. La finalité étant d'instaurer des actions sur cette réserve qui seront mises en place dans les cinq années à venir afin d'améliorer son intégration au territoire, son fonctionnement écologique et sa pérennité.

Zoom sur trois espèces patrimoniales du Morvan

En Morvan, plusieurs espèces animales et végétales sont dites d'intérêt communautaire, c'est-à-dire en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques d'une zone géographique. Pour protéger ces espèces, l'Union européenne a établi des directives (« Habitats-Faune-Flore » et « Oiseaux ») visant à conserver les habitats naturels et les espèces sauvages dans les États membres, en particulier sur les sites Natura 2000. Présentation de quelques espèces.

L'alyte accoucheur

Ce petit crapaud mesure 3,5 cm pour les mâles et jusqu'à 5 cm pour les femelles. Il tire son nom du fait que, contrairement aux autres crapauds qui se reproduisent dans l'eau, la ponte s'effectue sur la terre ferme. Accroché au dos de la femelle, le mâle lui « masse » le ventre avec ses orteils jusqu'à ce qu'elle expulse ses œufs, qu'il récupère entre ses pâtes arrières et maintient humides régulièrement. Il passe ensuite les trois semaines suivantes à l'abri d'un rocher ou d'une galerie de rongeur. Quand ils ont atteint la maturité suffisante, le mâle les amène jusqu'à un point d'eau où ils éclosent. Les têtards finissent ensuite leur développement dans l'eau.

Le crapaud accoucheur a aussi la particularité d'émettre un chant très doux, qui ressemble à une note de flûte (un « tou » répété de loin en loin), et qu'on peut parfois entendre à proximité des habitations.



Le cuivré des marais



C'est un papillon d'environ 4 cm d'envergure. L'intérieur de ses ailes est orange cuivré avec un liseré noir. L'extérieur des ailes est plus clair et l'aile postérieure est gris-bleu clair. Il présente un dimorphisme sexuel marqué, la femelle étant plus grande que le mâle et plus sombre. La chenille est verte avec des petits points blancs, elle se nourrit d'oseilles sauvages.

L'adulte est visible de mai à septembre. C'est une espèce typique des milieux humides. La chenille est capable de résister à des périodes d'inondation hivernale alors même qu'elle est présente sous l'eau. Cette espèce est sensible à l'assèchement des milieux, à leur fermeture, et au surpâturage qui la prive des plantes dont elle s'alimente.

Le chat forestier

Le chat forestier est un peu plus grand qu'un chat domestique (poids moyen de 3,5 kg pour la femelle et 5 kg pour le mâle). Ce félin a le pelage long et fourni, toujours tigré, sans tâches. Sa queue est plus courte que celle du chat domestique, très velue et en forme de massue, avec 3 à 8 anneaux noirs et l'extrémité noire. Il ne faut pas confondre les chats forestiers avec les chats harets, qui sont des chats domestiques retournés à l'état sauvage : ce sont deux espèces différentes.

Le chat forestier vit dans les forêts de feuillus, les secteurs embroussaillés, les forêts marécageuses... C'est un animal crépusculaire qui est solitaire en dehors de la période de reproduction. Il se nourrit principalement de rongeurs (90 % de son régime alimentaire) mais aussi d'oiseaux, d'amphibiens, d'insectes... Il est protégé en France depuis 1979.



Les comités de pilotage Natura 2000

Vendredi 24 février et mercredi 1er mars 2023 ont eu lieu les deux Copils des sites Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » et « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » gérés par le Parc du Morvan. Retour sur cette organisation, véritable outil de concertation.

Qu'est-ce qu'un Copil ou Comité de pilotage et quel est son rôle ?

Le Copil ou comité de pilotage est l'instance de concertation et de validation du site Natura 2000. Il y a un Copil par site Natura 2000. Il a son mot à dire sur les projets et les actions prévisionnelles de l'année, émet des avis sur ceux-ci.

Le Copil est composé de représentants des collectivités (mairies, conseil départementaux et régionaux...), des services de l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Direction départementale des territoires...), des associations (propriétaires, professions agricoles et sylvicoles, chasse, association de protection de la nature...) et des autres acteurs du site (Office français de la biodiversité, chambres d'agriculture, agences de l'eau...). Les élus notamment jouent un rôle très important de transmission et d'informations auprès de leurs citoyens.

Le Copil est présidé par un élu local, élu par les membres. Le président de Copil sur site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » est Olivier Faure, élu à la mairie de Luzy (Saône-et-Loire). Pour le site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan », le président de Copil est Patrick George, élu à la mairie de Pierre-Perthuis (Yonne).

Le Copil élabore et valide le DOCOB, en assure le suivi de la mise en œuvre et son évaluation. Les membres choisissent une structure chargée de l'animation du site et de la mise en œuvre le DOCOB. Dans notre cas, c'est le Parc du Morvan.

Comment se sont déroulés les comités de pilotage ?

Le Copil commence par l'approbation du compte-rendu du Copil de l'année précédente.

L'équipe présente le bilan des actions menées dans les sites en 2022 (volets agricole et forestier, animation, communication...) et le budget 2022, puis présente le programme d'actions prévisionnel de 2023.

Ces réunions de Copil sont l'occasion de prendre des décisions et de répondre aux interrogations de chacun.

Cette année, une part importante a été consacrée aux Mesures agro-environnementales et climatiques, pour rappeler les mesures éligibles et le rôle du Parc.

Pour le Copil du site Nord Morvan, une partie a été dédiée au projet d'extension du périmètre des entités, afin de répondre au mieux aux questions des partenaires suite aux groupes de travail et aux questions des élus des communes concernées.



Réponses aux questions que vous vous posez

Vous vous questionnez sur ce qu'est le programme Natura 2000 ? Sur ce qu'il vous est possible de faire ou ne pas faire sur vos parcelles lorsqu'elles sont situées en site Natura 2000 ? L'équipe vous répond !

Les sites peuvent-ils être modifiés ou retirés de la liste des sites Natura 2000 ?

Un site ne peut être retiré de la liste que s'il a perdu sa valeur de conservation en raison d'une évolution naturelle et ne peut pas être rétabli par des mesures de gestion. Les sites ne peuvent être déclassés au seul motif qu'on les a laissés se détériorer et qu'on ne les a pas gérés correctement conformément aux exigences des deux directives sur la nature. Les sites qui ont été détruits et dûment compensés peuvent être retirés de la liste. Les sites dont la désignation ou délimitation initiale semble s'être appuyée sur des informations scientifiques erronées peuvent également être modifiés ou retirés de la liste. Cette procédure est très rare.



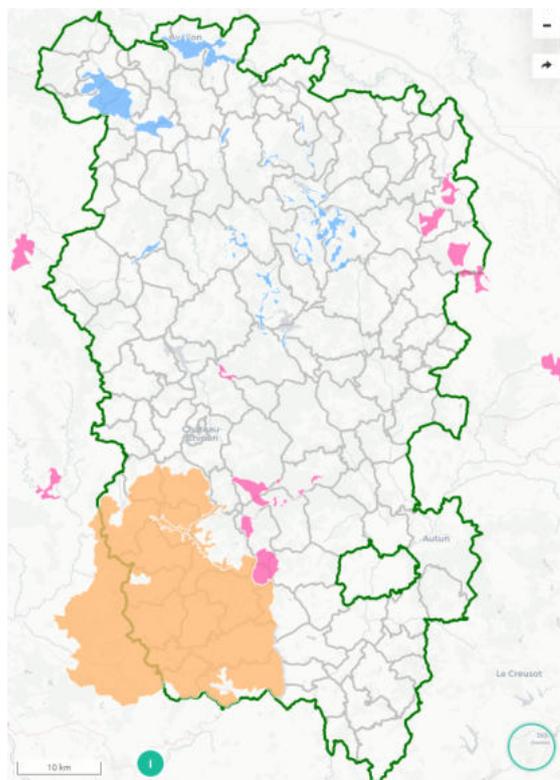
Vue du site Natura 2000 du Sud Morvan

Comment savoir si mon terrain est inclus dans un site Natura 2000 ?

Ces informations sont disponibles sur Géoportail, ainsi que sur le site Internet du Parc et de Natura 2000 en Morvan. Les chargés de mission Natura 2000 du Parc peuvent vous renseigner, tout comme les maires et notaires.

La Commission européenne a créé un système de cartographie en ligne – appelé le visualisateur Natura 2000 – qui indique la localisation exacte de chaque site Natura 2000 dans le réseau européen. Les limites et les principales caractéristiques paysagères des sites sont visibles. Le visualisateur Natura 2000 fournit également un accès au formulaire standard des données (FSD) qui accompagne chaque site. Le FSD reprend les espèces et types d'habitats d'importance pour l'Union

européenne pour lesquels le site a été désigné, et fournit une estimation de la taille et du niveau de conservation de leur population au sein du site au moment de sa désignation.



Carte interactive des sites Natura 2000 du Morvan, accessible depuis le site <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

La chasse est-elle autorisée sur les sites Natura 2000 ?

La chasse est un exemple type d'activité existante dont la poursuite peut être autorisée sur un site Natura 2000, à condition qu'elle n'ait aucune incidence négative sur les espèces ou les types d'habitats pour lesquels le site a été désigné. Les directives « Oiseaux » et « Habitats » reconnaissent la légitimité de la chasse comme une forme d'exploitation durable et n'interdisent a priori pas sa pratique sur les sites Natura 2000. Au contraire, les directives établissent un cadre visant à réglementer les activités de chasse afin de garantir un équilibre entre la chasse et l'intérêt à long terme du maintien de populations saines et viables d'espèces susceptibles d'être chassées.

L'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan

Vous avez un projet dans un site Natura 2000 (travaux, événement, manifestation sportive etc.) ? Vous êtes sur le point d'établir un document de planification ? Votre projet doit prendre en compte les enjeux environnementaux du site afin de concilier au mieux ces activités et la biodiversité.

Vous souhaitez valoriser votre forêt ou votre parcelle agricole ?

Vous voulez participer à une sortie nature ?

Vous êtes enseignant et souhaitez organiser une sortie avec vos étudiants / élèves ?

Pour toutes questions ou conseils, vous pouvez nous contacter :

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels et semi-naturels visant à préserver la biodiversité et les habitats dans une logique de développement durable, en tenant compte des activités socio-économiques. Ce réseau est fondé sur la concertation et l'engagement volontaire des gestionnaires et des propriétaires, privés ou publics.



Marie THOMAS

► Chargée de la communication, de la sensibilisation et du suivi administratif Natura 2000

- Tel. : 03 86 78 79 85
- marie.thomas@parcdumorvan.org



Justine DURET

► Animatrice de plusieurs entités se trouvant dans le nord du site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

- Tel. : 03 86 78 79 82
- justine.duret@parcdumorvan.org



Clément GARINEAUD

► animateur de plusieurs entités se trouvant dans le sud du site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

- Tel. : 03 86 78 79 28
- clement.garineaud@parcdumorvan.org



Camille GUET

► Animatrice du site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

- Tel. : 03 86 78 79 36
- camille.guet@parcdumorvan.org

Contact

Parc naturel régional du Morvan
Maison du Parc
58230 Saint-Brisson
Tél. : 03 86 78 79 00
biodiversite@parcdumorvan.org

**Contactez-nous pour recevoir cette lettre
d'information dans votre boîte mail.**

Toutes les actualités et informations sur
Natura 2000 dans le Morvan sur :

<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

Pour en savoir plus :

<http://www.parcdumorvan.org>

<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>

